

FCP de droit français HSBC MICROCAPS EURO

Rapport annuel au 28 juin 2024

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	15
Certification du Commissaire aux Comptes	17
Comptes Annuels	22
Bilan Actif	23
Bilan Passif	24
Hors-Bilan	25
Comptes de Résultat	26
Annexes	27
Règles et méthodes comptables	28
Evolution de l'Actif Net	34
Compléments d'information	35
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	45
Inventaire	47

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Le troisième trimestre (T3) 2023 a vu se développer un découplage, avec la résilience de l'économie américaine face au ralentissement de la Chine et de l'Europe. Le PIB américain au T2 est ainsi ressorti supérieur aux attentes, tiré par la consommation des ménages et les investissements d'infrastructure qui ont plus compensé le ralentissement du marché immobilier. En zone euro, la quasi-stagnation du PIB au T2 (0.1% t/t), avec une demande intérieure atone, sous-tend des divergences dans la région, avec une contraction du PIB en Italie (-0.4% t/t) et aux Pays-Bas (-0.2% t/t) et une stagnation en Allemagne, face à une expansion en France (+0.5% t/t) et en Espagne (+0.5% t/t). Les politiques fiscales visant à soutenir la transition énergétique et le développement des industries de pointe ont en partie contribué à ces divergences. Aux Etats-Unis, les programmes « Inflation Reduction Act », et « Chips Act » ont entraîné 240 milliards USD de projets d'investissements dans le secteur manufacturier, soit environ la moitié de l'objectif. L'Espagne continue de bénéficier des subventions du programme de l'Union européenne (Next Generation EU). En Italie, la réduction graduelle des aides à la rénovation énergétique résidentielle a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Dans les pays émergents, les publications économiques en Chine ont continué de décevoir malgré les nouvelles mesures de soutien au crédit, et l'assouplissement des contraintes réglementaires sur le marché immobilier. Au T3, les prévisions de croissance¹ ont donc été révisées à la baisse, en Chine 5.0% en 2023 et 4.5% en 2024 (contre respectivement 5.5% et 4.9% fin juin), mais aussi en zone euro (0.5% en 2023 et 0.8% en 2024, contre respectivement 0.6% et 1.0% fin juin). A l'inverse, les Etats-Unis ont vu leur prévision de croissance relever, à 2.1% en 2023 et 0.9% en 2024 (contre respectivement 1.3% et 0.8% fin juin). La persistance d'une inflation élevée aux Etats-Unis (3.7% en août contre 4.0% en juin), et en zone euro (5.2% en août contre 5.5% en juin) n'a pas permis de rassurer les banquiers centraux dans un contexte de remontée du prix du baril, et de progression salariale soutenue (+4.3% a/a aux Etats-Unis, et +5.5% a/a en zone euro). Malgré des conditions monétaires restrictives, les revenus réels ont en effet tendance à s'améliorer, ce qui contribue à soutenir la consommation, ce qui augmente les risques d'effets de second tour. Ainsi les prévisions médianes des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine signalent plutôt un atterrissage en douceur de l'économie américaine (avec une croissance du PIB de 2.1% en 2023 et 1.5% en 2024, donc une prévision supérieure au consensus des économistes), ce qui implique de repousser le cycle de baisses de taux au second semestre 2024.

Au quatrième trimestre 2023 (T4), le scénario d'atterrissage économique en douceur ou « soft landing » a dominé sur celui de récession. Le combat des banques centrales contre l'inflation semble donc avoir été gagné sans entraîner de poursuite du resserrement monétaire et de risque de récession forte. La croissance chinoise a surpris à la hausse au T3 (4.9% en variation annuelle) contre 4.5% attendu. Le PIB américain a une nouvelle fois surpassé les attentes au T3 (+4.9% en variation trimestrielle annualisée contre 4.5% attendu). Aux Etats-Unis, la consommation des ménages et les investissements des entreprises ont en effet accéléré au T3 par rapport au T2, avec une relative résilience du marché du travail (taux de chômage à 3.7% en novembre après un plus bas historique à 3.4% en avril), et des salaires (+4% en variation annuelle en novembre), ainsi qu'une amélioration de la productivité. En Europe, les enquêtes des directeurs d'achat continuent d'annoncer une contraction de l'activité depuis l'été. En effet, l'économie a continué de se dégrader au T3 : PIB du Royaume Uni -0.1% en variation trimestrielle (t/t) au T3 (contre +0.1% t/t au T2) ; PIB de la zone euro -0.1% t/t (contre +0.1% t/t au T2) tiré à la baisse par une décélération des stocks, et les contractions en Allemagne, France, Pays Bas et Irlande. Dans ce contexte, la forte

¹ Consensus Bloomberg au 30/09/2023.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

décélération de l'inflation a surpris au cours du trimestre (variation annuelle en novembre), à 3.1% aux Etats-Unis, 2.4% en zone euro, et 3.9% au Royaume-Uni. Les prévisions de croissance du PIB² ont donc été révisées à la hausse aux Etats-Unis (2.4% en 2023 ; 1.3% en 2024). En revanche, la zone euro a vu ses perspectives de croissance du PIB s'éroder en 2024 (PIB +0.7%), ainsi qu'au Royaume Uni (PIB +0.3%). Cependant, ces prévisions ne montrent pas le clivage des économistes. D'un côté, certains anticipent une reprise relativement rapide, portée par la consommation privée, l'amélioration des revenus réels des ménages, un retour de l'assouplissement des banques centrales, avec une inflation aux alentours de 2.5%-3% en moyenne en 2024. D'un autre côté, certains économistes envisagent la poursuite du ralentissement économique, en raison du décalage de l'effet des resserrements monétaires, de la hausse des faillites d'entreprise, d'une montée du chômage, avec pour conséquence un recul de la consommation. Ce scénario intègre donc une phase de récession avec une reprise lente qui devraient comprimer l'inflation en-dessous de 2% fin 2024.

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024³ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes⁴ tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue⁴ de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à

² Consensus Bloomberg au 31/12/2023.

³ Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-on.

Panorama financier

Au troisième trimestre (T3) 2023, les investisseurs ont continué de repousser leurs attentes quant à l'échéance et l'ampleur des baisses de taux directeurs, ce qui a pesé sur les marchés obligataires des pays développés et émergents. Dans le même temps, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, mais aussi en Europe, ont contribué à la remontée des taux longs, et une moindre inversion des courbes de taux 2-10 ans. Ainsi la hausse des primes de terme a reflété l'augmentation de la rémunération demandée par les investisseurs pour la détention de titres à longues maturités dans un contexte où l'inflation risque d'être plus persistante. Elle répond aussi à la poursuite de la normalisation des bilans des banques centrales. La Réserve fédérale américaine (Fed) poursuit en effet la vente active des obligations souveraines détenues dans son bilan, et la Banque centrale européenne a arrêté de réinvestir la totalité de ses titres arrivant à maturité dans le cadre de son programme régulier. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont bondi au T3, proches des niveaux de 2007 aux Etats-Unis (+73pdb au T3 à 4.57% à fin septembre). En zone euro, les rendements souverains ont rejoint leurs niveaux de 2011, en Allemagne (2.84% à fin septembre, soit +45pdb au T3) et en France (+47pdb à 3.40%). Les annonces budgétaires en zone euro, avec des prévisions économiques optimistes et des efforts jugés insuffisants sur la trajectoire de la dette ont entraîné une hausse des rendements plus rapides sur les obligations de la périphérie de la zone euro comparée à l'Allemagne, notamment en Italie (+71pdb 4.78%), en Grèce (+69pdb 4.34%) et en Espagne (+55pdb 3.93%). Sur les marchés de crédit, les « spreads » de crédit (ou écarts de taux) se sont resserrés dans l'ensemble, à l'exception du segment High Yield américain fragilisé par la perspective de politiques monétaires plus durablement restrictives. Les difficultés du secteur immobilier chinois et le durcissement des conditions financières ont contribué au recul des marchés boursiers (indice MSCI World*), de -2.4% en variation trimestrielle (t/t), avec les sous-performances de la Chine (MSCI -4.5% t/t), Taiwan (-7.1% t/t) et la Corée du sud (-6.6% t/t). Les prix du pétrole (WTI) ont bondi de +29% t/t à USD 90.8 USD le baril suite à la baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, et aux annonces de l'Arabie Saoudite et de la Russie qui prolongeront les réductions de leurs productions jusqu'à la fin d'année. Enfin sur les marchés des changes, la résilience de l'économie américaine, en découplage face au ralentissement plus prononcé en Chine et en Europe a favorisé la remontée du dollar américain contre les devises de ses partenaires (indice DXY⁴ +3.2% t/t).

⁴ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Au quatrième trimestre (T4) 2023, les marchés sont brusquement repartis à la hausse (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t ; +22.2% en variation annuelle a/a) à la suite des publications d'inflation inférieures aux attentes, et cela malgré la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient. Ces derniers ont fait bondir les prix de l'or (+11.6% t/t) et du blé (9.5% t/t), sans pour autant malgré tout déclencher un emballement des prix de l'énergie, bien au contraire : pétrole WTI -21.7% t/t à 71.7 USD/ baril ; prix du gaz -7% t/t. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe ont dominé malgré le ralentissement économique, ce qui permet d'envisager un scénario de « soft landing » ou ralentissement en douceur, plutôt que de forte récession. Ce scénario « soft landing » dominant a donc entraîné une surperformance des marchés boursiers des pays développés (indice MSCI DM +10% t/t ; +23.7% a/a) contre ceux des pays émergents (indice MSCI EM +5.6% t/t ; +10.3% a/a). Le recul de la bourse chinoise (indice MSCI -4.8% t/t ; -10.3% a/a) a en effet plombé l'indice régional, malgré les forts rebonds observés au Mexique (indice MSCI +15.8% t/t ; +23% a/a), au Brésil (indice MSCI +14.6% t/t ; +22.7% a/a) ou en Inde ((indice MSCI +22% t/t ; +12% a/a). Dans le contexte d'une désinflation plus rapide que prévu, les marchés ont perçu un revirement baissier des anticipations de taux des banques centrales. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a d'ailleurs confirmé ce biais plus accommodant en décembre avec de nouvelles prévisions médianes sur les taux officiels qui intègrent 75pdb de baisses pour 2024. Ce virage plus accommodant est cependant moins net en Europe. La Banque Centrale européenne (BCE) est restée plutôt vigilante sur les perspectives d'inflation en raison des hausses salariales et des risques de perte de productivité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a conservé un biais de politique monétaire restrictive. Au final, les marchés ont intégré des attentes d'assouplissement monétaire d'environ -150pdb en 2024, bien plus élevées que celles suggérées par les communications des banques centrales. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont enregistré de belles performances au T4. Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont globalement baissé, et surtout sur les marchés des pays développés : -69pdb aux Etats-Unis, à 3.88% ; -81pdb en Allemagne, à 2.02% ; -84pdb en France à 2.56% -90pdb au Royaume-Uni à 3.54%, et -108.2pdb en Italie à 3.70%. Le virage plus accommodant de la Fed a entraîné une baisse du dollar US face aux devises de ses partenaires (indice DXY -4.6% t/t) avec, dans un contexte de tensions géopolitiques, une surperformance du franc suisse (+8.8% t/t) et du yen (+5.9%).

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorable au dollar US (indice DXY⁶ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était

FCP HSBC MICROCAPS EURO

moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.
Source : données Bloomberg au 29/06/2024.

Politique de gestion

Après avoir affiché un second semestre de l'année 2023 hésitant, les marchés européens réalisent un premier semestre 2024 solide dans l'ensemble, malgré le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les perspectives d'une inflation contenue et d'une future baisse des taux d'intérêt ont rassuré les investisseurs.

Incontestablement, ce sont les valeurs technologiques qui ont dominé pendant cette première partie d'année, largement aidées par le thème de l'intelligence artificielle. Les leaders mondiaux de la tech sont américains, logiquement ce sont les marchés actions des Etats-Unis qui en ont le plus bénéficié, surperformant largement leurs pairs européens avec le Nasdaq 100 qui affiche une performance de +16.98% au S1 (nVidia en tête à +149.46%) suivi de près par le S&P 500 (+14.48%).

C'est la BCE qui a démarré avec une première baisse seulement début juin. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed n'a pas encore modifié ses taux. Pour rappel, fin décembre 2023, les marchés anticipaient 7 baisses de taux de la part de la Fed et 6 pour la BCE en 2024. Désormais les marchés n'anticipent plus que 2 baisses de taux sur le reste de l'année en Europe et aux US.

Ce changement de paradigme n'a pas semblé perturber les marchés, qui ont enchaîné les records sur cette première partie d'année avec le STOXX 600 qui a atteint un plus haut de 524.71 en mai, le CAC 40 a largement dépassé la barre des 8000 points pour atteindre un record historique de 8259.19 en mai également avant de se retourner au mois de juin (CAC 40 : -0.85%) sur fond d'incertitudes politiques et économiques en France (dissolution de l'Assemblée nationale).

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Néanmoins les disparités de performance selon les capitalisations sont fortes. Les petites valeurs n'ont pas retrouvé la confiance des investisseurs qui craignent toujours l'impact de la hausse des taux sur cette classe d'actif, malgré des bilans financiers sains dans l'ensemble. Ainsi les micro-capitalisations sont même en baisse sur la période.

Le Fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice MSCI Microcaps Emu sur la période, avec des évolutions contrastées selon les valeurs et les secteurs. Du côté des valeurs, les stars sont Groupe Okwind +145% (boom du solaire en France), Cyberoo +73% (forte demande pour la cybersécurité), SES Imagotag +16% (contrat avec Walmart), Suess Microtec +82% (super cycle sur les semiconducteurs), TXT E-solutions +113% (reprise du secteur aérien).

Néanmoins plusieurs infortunes sont à relever aussi : Graines Voltz -73% (chute de la demande post Covid sur les graines maraîchères), Invibes advertising -66% (warning à répétition), NHOA -66% (problème d'exécution et besoin de capital), Fermentalg -66% (retards dans le développement commercial), Aurès Technologies -64% (souffre des pressions sur le secteur de la distribution).

Au cours de l'année, nous avons effectué plusieurs arbitrages sur des titres où les perspectives nous semblaient peu encourageantes ou déjà bien valorisées (PORTOBELLO SPA, PRODWAYS GROUP SA, NHOA, VALBIOTIS SAS) et d'autres suites à des OPA (LABOMAR SPA, VISIATIV SA).

Dans nos nouvelles acquisitions ou renforcements, nous avons cherché des sociétés avec des technologies de pointe et innovantes, sur des marchés de niche ou ayant déjà de bonnes parts de marché. Par exemple : 2CRSI SA, GROUPE BERKEM SA, MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLO, OMER-DECUGIS & CIE SACA

Le Fonds reste orienté sur des sociétés avec des positions de leader sur leur marché et/ou proposant des produits et services innovants, capables d'assurer la croissance rentable de l'activité. Nous sommes souvent aux côtés d'un actionnariat familial aux intérêts alignés vers de la création de richesse pérenne.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -17.92% pour les Parts AC et AD (Coupons réinvestis), de -16.98% pour la Part BC et de -16.10% pour la Part ZC.

A titre de comparaison, l'indice de référence du Fonds a baissé de -7.93%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le Fonds est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 97.69%.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière systématique et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Fonds.

La stratégie de gestion du Fonds se décompose en trois grandes étapes : l'identification des sociétés dominant leur secteur et en croissance, l'analyse fondamentale détaillée des sociétés retenues comprenant des rencontres avec les dirigeants et l'établissement d'une valorisation cible, puis la construction du portefeuille afin de maîtriser les risques tout en assurant la surperformance.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : 11.52%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min (Achat val mob ; Vente Val mob)}}{\text{AUM moyen}}$

FCP HSBC MICROCAPS EURO

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice

➤ **Le 1^{er} juillet 2023**

Conformément à la nouvelle doctrine de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la modernisation des modalités applicables à la présentation, au contenu et au prélèvement des frais administratifs externes à la société de gestion, la rubrique des « **Frais** » a été mise à jour dans le prospectus.

La liste exhaustive des frais du deuxième bloc renommé « **Frais de fonctionnement et autres services** » (anciennement frais administratifs externes à la société de gestion) du tableau des frais est désormais détaillée sous le tableau et n'est plus limitative.

➤ **Le 28 juin 2024**

Une information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus du Fonds.

Le paragraphe relatif aux restrictions à l'émission et au rachat de parts pour les résidents canadiens a fait l'objet d'une mise à jour dans le prospectus.

Par ailleurs, les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été actualisés dans les Documents d'Informations Clés (DIC).

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2023

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2023 représentent une population de 316 personnes en 2023.

En 2023 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

	2023				total €
	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en mars 2023 (au titre de la performance 2022) + rémunérations variables différées acquises en 2023	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 316 collaborateurs	28 044 672 €	11 624 581 €	10 338 975 €	1 285 606 €	39 669 253 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 364 899 €	5 389 839 €	4 158 019 €	1 231 820 €	12 754 738 €
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 544 612 €	1 584 813 €	1 230 486 €	354 327 €	4 129 425 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2023 ainsi que le cash différé indexé payé en 2023.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VISIATIV SA		594 677,05
SUESS MICROTEC AG		455 363,44
VALBIOTIS SAS	302 288,02	126 262,68
SERGE FERRARI GROUP		368 535,21
LABOMAR SPA		347 500,00
NHOA SA	208 428,67	125 530,69
TXT E-SOLUTIONS SPA		301 581,46
GRAINES VOLTZ	294 269,60	
PORTOBELLO SPA		274 942,50
OMER-DECUGIS & CIE SACA	246 524,00	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 juin 2024**

HSBC MICROCAPS EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MICROCAPS EURO relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC MICROCAPS EURO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC MICROCAPS EURO

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.10.25 17:17:42 +0200



FCP HSBC MICROCAPS EURO

Comptes Annuels

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Bilan Actif

Bilan Actif au 28/06/2024

Portefeuille : 109017 HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	20 976 871,10	26 444 235,36
Actions et valeurs assimilées	20 976 871,10	26 444 235,36
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	20 976 871,10	26 444 235,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		27 229,12
Opérations de change à terme de devises		
Autres		27 229,12
COMPTES FINANCIERS	534 195,14	663 945,95
Liquidités	534 195,14	663 945,95
TOTAL DE L'ACTIF	21 511 066,24	27 135 410,43

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Bilan Passif

Bilan Passif au 28/06/2024

Portefeuille : 109017 HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 076 091,81	27 793 738,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 531 860,59	-598 436,41
Résultat de l'exercice (a,b)	-73 291,88	-116 719,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	21 470 939,34	27 078 582,18
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	40 126,90	56 828,25
Opérations de change à terme de devises		
Autres	40 126,90	56 828,25
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	21 511 066,24	27 135 410,43

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 28/06/2024

Portefeuille : 109017 HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 28/06/2024

Portefeuille : 109017 HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 954,94	14 962,87
Produits sur actions et valeurs assimilées	289 417,02	350 910,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	309 371,96	365 873,55
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		1 493,50
Autres charges financières		
TOTAL (2)		1 493,50
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	309 371,96	364 380,05
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	399 570,55	494 472,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-90 198,59	-130 092,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	16 906,71	13 372,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-73 291,88	-116 719,99

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème		
			Parts A	Part B	Part Z
1	Frais de gestion financière*	Actif net	2.20% TTC maximum	1.00% TTC maximum	Néant
2	Frais de fonctionnement et autres services **		0.30% TTC maximum		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs ***		
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant		

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocedé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM.

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;

FCP HSBC MICROCAPS EURO

- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

.Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

I. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

II. Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

***la part de l'actif net investie en OPC étant inférieure au seuil réglementaire de 20%.

Les revenus générés par l'activité de prêt de titres seront partagés à hauteur de 60% pour l'OPCVM et 40% pour la société de gestion, après rémunération de l'agent prêteur éventuel.

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HSBC MICROCAPS EURO AC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MICROCAPS EURO AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part HSBC MICROCAPS EURO BC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC MICROCAPS EURO

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 28/06/2024

Portefeuille : 109017 HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	27 078 582,18	29 913 064,51
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 222 196,26	2 036 831,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 194 240,87	-3 365 832,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	978 514,28	1 155 411,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 586 814,41	-1 794 204,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-2 353,00	-2 800,61
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 934 746,51	-733 796,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 276 953,06	657 793,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-657 793,45	-1 391 589,98
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-90 198,59	-130 092,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	21 470 939,34	27 078 582,18

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							534 195,14	2,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	534 195,14	2,49								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	40 126,90
TOTAL DES DETTES		40 126,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-40 126,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MICROCAPS EURO AC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 780,07100	524 002,68
Parts rachetées durant l'exercice	-25 509,88000	-2 301 157,82
Solde net des souscriptions/rachats	-19 729,80900	-1 777 155,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	150 588,86300	
Part HSBC MICROCAPS EURO AD		
Parts souscrites durant l'exercice	457,22800	41 619,98
Parts rachetées durant l'exercice	-2 298,78500	-207 134,81
Solde net des souscriptions/rachats	-1 841,55700	-165 514,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 339,97400	
Part HSBC MICROCAPS EURO BC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,259	18,22
Parts rachetées durant l'exercice	-0,820	-58,09
Solde net des souscriptions/rachats	-0,561	-39,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3,000	
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 812,420	1 656 555,38
Parts rachetées durant l'exercice	-744,566	-685 890,15
Solde net des souscriptions/rachats	1 067,854	970 665,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 643,320	

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MICROCAPS EURO AC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MICROCAPS EURO AD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MICROCAPS EURO BC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Part HSBC MICROCAPS EURO AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	357 218,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,42
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MICROCAPS EURO AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 408,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,42
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MICROCAPS EURO BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 939,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-73 291,88	-116 719,99
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-73 291,88	-116 719,99

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-151 793,80	-194 591,30
Total	-151 793,80	-194 591,30

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO AD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-10 357,56	-13 831,93
Total	-10 357,56	-13 831,93

FCP HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,14	0,56
Total	0,14	0,56

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	88 859,34	91 702,68
Total	88 859,34	91 702,68

FCP HSBC MICROCAPS EURO

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 531 860,59	-598 436,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 531 860,59	-598 436,41

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-926 728,44	-396 594,73
Total	-926 728,44	-396 594,73

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO AD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-63 236,50	-28 185,20
Total	-63 236,50	-28 185,20

FCP HSBC MICROCAPS EURO

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-14,14	-6,25
Total	-14,14	-6,25

	28/06/2024	30/06/2023
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-541 881,51	-173 650,23
Total	-541 881,51	-173 650,23

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	35 390 827,96	39 412 561,82	29 913 064,51	27 078 582,18	21 470 939,34
Part HSBC MICROCAPS EURO AC en EUR					
Actif net	21 785 224,07	26 864 244,09	20 586 613,57	17 800 016,39	12 918 149,19
Nombre de titres	255 028,50400	207 427,64900	185 447,29200	170 318,67200	150 588,86300
Valeur liquidative unitaire	85,42	129,51	111,01	104,51	85,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,52	5,79	11,12	-2,32	-6,15
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,45	-2,02	-2,12	-1,14	-1,00
Part HSBC MICROCAPS EURO AD en EUR					
Actif net	1 469 633,71	2 004 523,75	1 432 428,51	1 265 176,57	881 541,69
Nombre de titres	17 311,40000	15 575,15500	12 984,26200	12 181,53100	10 339,97400
Valeur liquidative unitaire	84,89	128,70	110,32	103,86	85,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,48	5,74	11,05	-2,31	-6,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,45	-2,00	-2,11	-1,13	-1,00
Part HSBC MICROCAPS EURO BC en EUR					
Actif net	10 459,68	309,42	289,03	284,19	198,77
Nombre de titres	166,465	3,209	3,452	3,561	3,000
Valeur liquidative unitaire	62,83	96,42	83,72	79,80	66,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,76	4,29	8,33	-1,75	-4,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26	-0,52	-0,35	0,15	0,04

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC en EUR					
Actif net	12 125 510,50	10 543 484,56	7 893 733,40	8 013 105,03	7 671 049,69
Nombre de titres	14 987,630	8 406,060	7 181,908	7 575,466	8 643,320
Valeur liquidative unitaire	809,03	1 254,27	1 099,11	1 057,77	887,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-61,03	55,54	108,28	-22,92	-62,69
Capitalisation unitaire sur résultat	4,84	3,38	7,00	12,10	10,28

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CLIQ DIGITAL AG	EUR	20 212	136 633,12	0,63
NABALTEC AG	EUR	10 571	167 021,80	0,78
SUESS MICROTEC AG	EUR	12 461	766 351,50	3,57
TOTAL ALLEMAGNE			1 070 006,42	4,98
BELGIQUE				
TARGETSPOT SA	EUR	217 276	222 056,07	1,03
TOTAL BELGIQUE			222 056,07	1,03
FRANCE				
2CRSI SA	EUR	131 141	430 798,19	2,01
ABEO SA	EUR	43 999	470 789,30	2,19
ATEME SA	EUR	27 926	116 172,16	0,54
AUBAY	EUR	14 707	547 835,75	2,55
AURES TECHNOLOGIES	EUR	60 189	358 726,44	1,67
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	9 374	169 669,40	0,79
CHARGEURS SA	EUR	39 695	370 751,30	1,72
COGELEC SAS	EUR	86 379	924 255,30	4,31
COUACH SADIR	EUR	45 000		
DBV TECHNOLOGIES	EUR	14 851	12 103,57	0,06
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	EUR	74 349	143 493,57	0,67
EKINOPS	EUR	51 316	168 829,64	0,79
ENENSYS TECHNOLOGIES SA	EUR	104 755	55 310,64	0,25
ENTECH SACA	EUR	67 954	498 782,36	2,33
Equasens	EUR	9 274	494 304,20	2,30
EUROBIO-SCIENTIFIC SA	EUR	29 139	402 700,98	1,88
FERMENTALG	EUR	243 387	98 815,12	0,46
FONTAINE PAJOT SA	EUR	6 356	645 134,00	3,00
FRANCAISE ENERGIE	EUR	23 631	675 846,60	3,15
FRANCOIS FRERES	EUR	12 577	506 853,10	2,36
GRAINES VOLTZ	EUR	15 394	361 759,00	1,68
GROUPE OKWIND SAS	EUR	57 120	1 039 584,00	4,84
LACROIX	EUR	19 773	417 210,30	1,94
LNA Sante SA	EUR	10 695	254 006,25	1,19
METABOLIC EXPLORER	EUR	137 559	16 699,66	0,08
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	34 540	551 949,20	2,57
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	106 085	432 826,80	2,01
SIDETRADE	EUR	5 249	934 322,00	4,35
SOLUTIONS 30 SE	EUR	137 840	196 835,52	0,92
SQLI SA	EUR	8 583	333 020,40	1,55

FCP HSBC MICROCAPS EURO

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VusionGroup	EUR	7 193	937 247,90	4,37
WALLIX GROUP SA	EUR	23 435	211 149,35	0,98
WAVESTONE	EUR	14 783	756 889,60	3,53
TOTAL FRANCE			13 534 671,60	63,04
ITALIE				
ALA SPA/NAPOLI	EUR	38 610	826 254,00	3,85
CY4GATE SPA	EUR	47 201	270 461,73	1,26
CYBEROO SPA	EUR	216 119	726 159,84	3,38
GENTILI MOSCONI SPA	EUR	214 039	590 747,64	2,76
GPI SPA	EUR	38 081	490 483,28	2,28
ITALIAN WINE BRANDS SPA	EUR	16 789	367 679,10	1,71
OMER SPA	EUR	88 774	326 688,32	1,53
PATTERN SPA	EUR	76 506	466 686,60	2,17
PIQUADRO	EUR	520 914	1 104 337,68	5,14
RACING FORCE SPA	EUR	45 653	195 394,84	0,91
SERI INDUSTRIAL SPA	EUR	87 962	345 690,66	1,61
TXT E-SOLUTIONS SPA	EUR	11 060	268 205,00	1,25
TOTAL ITALIE			5 978 788,69	27,85
LUXEMBOURG				
GROUPE BERKEM SA	EUR	97 357	171 348,32	0,80
TOTAL LUXEMBOURG			171 348,32	0,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 976 871,10	97,70
TOTAL Actions et valeurs assimilées			20 976 871,10	97,70
Dettes			-40 126,90	-0,19
Comptes financiers			534 195,14	2,49
Actif net			21 470 939,34	100,00

Part HSBC MICROCAPS EURO AD	EUR	10 339,97400	85,25
Part HSBC MICROCAPS EURO AC	EUR	150 588,86300	85,78
Part HSBC MICROCAPS EURO ZC	EUR	8 643,320	887,51
Part HSBC MICROCAPS EURO BC	EUR	3,000	66,25